

Le Trait d'union

BULLETIN MUNICIPAL

LA SALLE LES ALPES

JANV. 2023

RÉTROSPECTIVES

P.04

LES TRAVAUX RÉALISÉS

P.11

DOMAINE SKIABLE

P.16

À VOS PAPILLES

P.19



BULLETIN MUNICIPAL



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- BONNET Lizzie	09/08/2022
- DELAGE Luna, Emma	19/08/2022
- TROIN-GUIS Méli, Alice, Zoé	08/08/2022
- VINTERSTAD Maïna, Lumi	17/10/2022

DÉCÈS

- GUIEU Mireille Charlotte Noely épouse Rlotti	12/08/2022
- MIRON Richard	12/08/2022
- MEYER Jean Mary Ferdinand	02/09/2022
- CUNNINGTON Rachael épouse HAYES	01/11/2022
- CARLES Georges	07/11/2022
- ZIGAN Badr	16/12/2022
- LE MEUR Bernard	26/12/2022

MARIAGES

- MOUGIN Fabienne et BRUN Nicolas	30/07/2022
- MEMBRIVES Anaëlle et CARDE Christophe	17/09/2022
- PAUL Alexandra et HAMDANI Joël	19/11/2022
- MALETTO Sylvie et VOLLE Jean	02/12/2022

SOMMAIRE



- 04 RETROSPECTIVES
- 06 AGENDA
- 08 BIBLIOTHEQUES
- 09 LES ÉCOLES
- 10 RETOUR EN IMAGES
- 11 TRAVAUX RÉALISÉS
- 16 DOMAINE SKIABLE
- 17 AU FIL DES JOURS
- 19 À VOS PAPILLES

INFOS UTILES

OUVERTURE MAIRIE

Le lundi, mercredi et vendredi :
9h -12h et de 14h - 16h30
Le mardi et jeudi :
9h - 12h
04 92 24 54 00

PISCINE MUNICIPALE

Piscine ouverte du 1^{er} décembre au 30 avril et du 15 juin au 15 septembre
04 92 51 28 51

SERVICES TECHNIQUES

04 92 24 79 03
Ouverts du lundi au vendredi 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
fermés le mercredi

CCB

Communauté de Communes du Briançonnais
04 92 213597
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
sauf mercredi 16h30

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte toute l'année
Lundi 15h - 18h30
Mercredi et samedi
10h - 12h et de 15h - 18h30
04 92 24 83 75

URGENCES

Samu : 15
Police Secours : 17
Sapeurs-Pompiers : 18
Personnes sourdes ou malentendantes qui souhaitent joindre les urgences : 114
Centre Antipoison : 04 91 75 25 25
Violence Femmes Info : 3919
Enfance en danger : 119

NOUVELLE RECRUE

Léa Rebour
Service Urbanisme



Direction de la publication : Emeric Salle
Supervision : Saïd Bouchirab - Paul Bréchu
Création graphique : Esquiss (Saint-Chaffrey)
Impression : Doc Innov
Dépôt légal : à parution



ÉDITO DU MAIRE

EMERIC SALLE — MAIRE

Chères et Chers Salatis, chers amis,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année auprès de vos proches, ce nouveau numéro du bulletin municipal me permet aussi de vous souhaiter à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour 2023.

L'année écoulée aura fait naître un certain nombre de difficultés que rencontre notre pays, et qui impactent chacun d'entre nous. En effet, l'inflation des prix et la crise énergétique modifient profondément nos habitudes au quotidien. Malgré ces difficultés, je veux que chacun d'entre vous sache qu'avec l'ensemble du conseil municipal, nous travaillons quotidiennement afin de préserver notre cadre de vie privilégié et le bien-être de nos habitants.

L'année 2022 aura également été marquée par le retour du Tour de France chez nous à Serre Chevalier, avec une arrivée d'étape au sommet du Col du Granon, désormais légendaire. Cela aura été un événement qui a fait rayonner notre territoire, et nous rappelle les nombreux atouts de ce dernier en toutes saisons.

Ce début d'hiver aura été source de crispations avec la fin des tarifs spéciaux rappelé à l'ordre par la loi. Il n'était plus possible, en raison du principe d'égalité, de différencier les locaux des autres usagers du domaine skiable. Notre priorité a été de tout mettre en œuvre pour maintenir les conditions d'accès au domaine skiable qui prévalaient pour nos jeunes, et cela quoi qu'il en coûte. Je sais ô combien cette régularisation nous semble injuste, plus que jamais il nous faudra trouver des moyens légaux pour permettre à chacun l'accès à notre domaine skiable.

Les vacances de Noël se sont déroulées dans des conditions d'enneigement particulièrement bonnes, ce qui nous permet d'envisager la suite de la saison plus sereinement.

Cette nouvelle année 2023 sera celle des changements importants pour la commune !

Ainsi, dès le printemps, le chantier de la télécabine du Pontillas débutera. Ce nouvel appareil, qui est devenu indispensable, sera livré courant décembre pour moderniser et améliorer le fonctionnement de notre station.

Par ailleurs, la maison de santé ouvrira ses portes cette année pour y accueillir les médecins et donc les premiers patients, c'est un projet important sur lequel nous avons obtenu un large soutien financier de la part de la Région Sud, de l'Etat, du Département ainsi que de la Communauté de Communes du Briançonnais. Cela illustre le travail de portage des projets que réalisent vos élus depuis le début du mandat, sans quoi, ce type de projet ne pourrait tout simplement pas voir le jour.

En outre, après de longues années de travail, la révision du Plan Local d'Urbanisme entrera, dans les mois à venir, dans sa phase d'enquête publique pour ensuite entrer en vigueur.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des élus ainsi que les agents de la collectivité qui mettent du cœur à l'ouvrage, chaque jour, au service de notre belle commune.

Emeric Salle

RETROSPECTIVES



BIT de Villeneuve après les travaux de rénovation



Construction de la maison de Santé



Cabane St-Josèphe - au Granon



La Fabrique à pique-nique



Lac du Pontillas



Le Maire remet la médaille à M. Vachet André, porte drapeaux



Loto des ainés



Repas des ainés



Le Maire à l'occasion de la journée Tree 2 Forest

AGENDA DE L'HIVER 2022 2023





Serre Chevalier Vallée Briançon

AVEC



23 FÉV. 2023

PLACE
DE L'ARAVET
VILLENEUVE

19:00
DEMO SKI SHOW
“50 ANS”
ESF VILLENEUVE

20:00
SYNAPSON DJ SET

BIBLIOTHÈQUE

L'ÉTÉ 2022 À LA BIBLIOTHÈQUE

Et toujours des expositions qui ornent les murs de la bibliothèque, et de nombreuses nouveautés dans les rayons pour ravir petits et grands.



Vous avez été nombreux à venir passer un moment pour jouer au scrabble et aux jeux de société encadrés par la ludothèque « Au coin du jeu » de Briançon ; partir à la découverte des oiseaux qui nous entourent et écouter la conférence de Pierre Bonneau de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) ; et retrouver la sensation de « taper à la machine » avec Laetitia Cuvelier pour animer cet atelier sous le parasol !

Vous vous êtes aussi laissé surprendre en empruntant « les sacs surprise » concoctés par Julie et Véronique ; partir à la recherche du trésor de la bibliothèque, jeu de piste – chasse au trésor pour toute la famille dans le village ; et « le cherche et trouve » dans la bibliothèque... savez-vous que certains jours, une brosse à dents, une petite cuillère ou un sachet de thé se cachent dans les rayons ?

Et l'automne est arrivé avec deux soirées contes ; Catherine Petit nous a ouvert son tiroir à histoires ; Anne-Claire Dromzée et Sophie Kahn nous ont partagé leurs histoires itinérantes sur le GR 54.

Pour la fête de la science, grâce à « La maison du Soleil » de Saint Véran et Guillaume Lasserre, les aurores polaires se sont invitées dans nos murs avec la Planeterrella. Et c'est lors d'une conférence que Mathieu Barthélémy, astrophysicien et professeur à l'université de Grenoble, nous a décrypté ce phénomène météorologique.

Un petit groupe d'enfants a aussi pu participer à un atelier sur le son avec l'association « Les petits Débrouillards ».

Puzzle et coloriage collaboratifs vous étaient proposés pour les vacances de la Toussaint.

LES ÉCOLES

Maternelle

L'automne dernier la classe maternelle a planté 3 petits mélèzes dans la cour de l'école. Malheureusement et à cause de la sécheresse de cet été, ils n'ont pas survécu. Grâce à la participation de Pierre Vaultier et l'association « Tree to forest », nous avons replanté 3 petits mélèzes et 5 petits cèdres. En espérant qu'ils parviennent cette fois à survivre et grandir !



CM1 - CM2

Jeudi 24 novembre, nous sommes allés à l'école de Saint Martin de Queyrière qui s'appelle l'école des prés verts.

Nous avons commencé à faire un échauffement, après nous avons fait une course longue. Le tour faisait 300 mètres, il y avait quatre paliers, le premier de 5 minutes, le deuxième de 7 minutes, le troisième de 10 et le quatrième de 15 minutes.

Ensuite, la course de sprint a été lancée pour les filles, au même moment, d'autres élèves faisaient une course de régularité. Le sprint garçons a eu lieu juste après celui des filles.

Il était temps d'assister à la longue course dans laquelle les filles et les garçons ont couru 6 tours de 300 mètres.

9 équipes de 5 personnes ont ensuite couru un relai de 100m, c'était génial car les équipes étaient mixtes avec des enfants des deux écoles.

Nous avons terminé avec un goûter et une remise des prix avec des médailles en chocolat de toutes tailles.



CP - CE1

Les élèves de grande section et de CP ont profité de 6 séances de VTT encadrées par des moniteurs diplômés. Ce cycle s'est clôturé par une belle descente depuis le Lauzet ou le Casset selon le niveau des enfants jusqu'au Pontillas.

Les élèves de la classe de CP-CE1 ont approché le thème de l'école de cette année, « magie et sorcellerie », avec une sortie nature encadrée par Rachel Bourg, accompagnatrice en moyenne montagne. Au contact de la nature de l'automne avec les 5 sens en éveil, ils ont construit une roue de médecine et fait une méditation au son du tambour chamanique afin de partir à la découverte de leur animal totem.



RETOUR EN IMAGES

RÉUNIONS DE QUARTIER



Réunion de quartier La Salle

Pour le Maire et les élus, les réunions de quartier sont l'occasion d'être au plus près des réalités. Ce sont des moments de contact direct où chacun peut faire part de ses attentes mais aussi des suggestions qui peuvent améliorer les services rendus, les aménagements à parfaire, ou tout simplement évoquer les problèmes du quotidien.

Pendant chaque réunion, les élus donnent des réponses aux questions posées. Ils font part des mesures à prendre et échangent avec les administrés.

Temps de partage, d'informations et d'échanges, les réunions de quartier sont un moment incontournable et votre participation active permet de vous associer à nos projets et ainsi faire vivre la démocratie.

Parce que votre avis nous intéresse pour construire le village de demain nous vous invitons à venir nous rencontrer à la prochaine réunion qui sera organisée dans le hameau de Villeneuve (la date et le lieu vous seront communiqués prochainement).



Réunion de quartier Le Bez

LA COMMUNE AGIT POUR NOS AINES

La commune a toujours été très attachée à la qualité de vie de ses aînés. Si la municipalité a un rôle important à jouer pour améliorer la vie de nos aînés, il ne faut pas oublier que l'inverse est aussi vrai. Les seniors apportent une contribution essentielle pour nos villages. Une commune accueillante pour les aînés, c'est une commune qui l'est pour l'ensemble de la population. Par ailleurs, les seniors jouent le rôle de mémoire du village et sont de véritables témoins de son évolution.

La commune de La Salle les Alpes, notamment par le biais du Centre Communal d'Action sociale (CCAS), mène de nombreuses actions pour répondre aux attentes de nos aînés et lutter contre l'isolement et la précarité.

↳ AIDES FINANCIÈRES

Pour les personnes âgées de plus de 70 ans en résidence principale sur la commune et non imposable à l'impôt sur le revenu, le CCAS rembourse après paiement :

- 60 m³ de consommation par foyer ainsi que la part abonnement sur les factures d'eau et d'assainissement,
- la taxe ordures ménagères.

La commune verse chaque année une subvention de fonctionnement à l'association des aînés, le CASA.

↳ AIDE MATERIELLE

Les services techniques de la commune livrent du bois d'affouage prêt à l'emploi et déneigent manuellement les accès aux logements des personnes âgées et isolées.

↳ PORTAGE DES REPAS

Service : midi et soir

Pas d'âge minimum requis, livraison des repas 3 jours par semaine : lundi, mercredi et vendredi pour les repas du midi et du soir

Inscription : avant le mardi midi pour la semaine suivante (04 92 25 54 00).

↳ LE REPAS DE NOËL

Tous les ans au mois de décembre, les seniors sont invités à partager une soirée conviviale autour d'un repas de Noël.

↳ LE COLIS DE NOËL

Pendant les fêtes de fin d'année, les seniors qui n'ont pas participé au repas de Noël bénéficient d'un colis gourmand composé de produits de fêtes. Le colis est simple ou double selon la composition du foyer.

↳ VOYAGE

Les personnes âgées de plus de 60 ans peuvent participer au voyage organisé chaque année au printemps. Celui-ci est aussi accessible aux accompagnants extérieurs à plein tarif. Le dernier voyage en date a été organisé en Alsace.

TRAVAUX RÉALISÉS

→ POMPES À CHALEUR

Face aux évolutions climatiques et au besoin grandissant d'autonomie en matière d'énergie, de plus en plus d'administrés entreprennent des travaux pour assurer cette transition dans leur quotidien.

La collectivité ne peut que soutenir ces initiatives vertueuses. Néanmoins, l'installation d'une pompe à chaleur, ou de tout autre dispositif ayant pour conséquence de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment, doit faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux auprès de la Mairie (article R. 421-17 du Code de l'urbanisme). Le dépôt en mairie de la déclaration préalable donne lieu à récépissé, mentionnant la date à laquelle les travaux pourront être entrepris. Le délai d'instruction de droit commun est d'un mois à compter du dépôt de votre demande.

A noter également qu'en périmètre « Monuments historiques », l'Architecte des Bâtiments de France n'est pas favorable à ces installations sauf à ce qu'elles ne soient pas visibles depuis les principaux axes de passage.

L'absence de déclaration préalable constitue une infraction qui peut être constatée par les agents de la commune, commissionnés à cet effet par Monsieur le Maire, et qui pourront imposer le démontage ou le déplacement de l'installation en question.

Le service Urbanisme se tient à la disposition des pétitionnaires, sur rendez-vous en Mairie ou par téléphone, pour tout renseignement complémentaire préalable au dépôt de la demande d'autorisation.

ENTRETIEN VOIRIES



Dans le cadre de son programme d'entretien des voiries, la municipalité a procédé à la réfection globale d'une partie des Chemins de L'Envers et des Glétières qui étaient en situation de dégradation avancée pour un coût de 118 000 € TTC.

La ComCom du Briançonnais a apporté un soutien financier de 30% soit 67 939 € pour l'ensemble du programme de réfection des voiries 2022 qui s'élevait à 226 464 € TTC.

La Commune a également lancé la rénovation du pont du chemin du Ruisseau avec le remplacement du platelage et le sablage de la structure métallique.

↗ TRAVAUX DU LAC



- ↗ Sécurisation des abords du skate-park
- ↗ Sécurisation des berges du plan d'eau
- ↗ Réfection et création des cheminements piéton
- ↗ Aires de jeux
- ↗ Aménagement de la plage : réagrément de sable
- ↗ Installation de tables de pique-nique et bains de soleil
- ↗ Mobilier urbain



CHANTIER DE LA NOUVELLE TÉLÉCABINE DU PONTILLAS



Les travaux de la nouvelle remontée mécanique du Pontillas devraient démarrer en mars 2023 pour une livraison prévisionnelle en décembre 2023. En conséquence, les équipements sportifs et de loisirs situés sur la zone du Pontillas vont être impactés par le chantier à venir :

- Le parking du Pontillas sera condamné sur sa quasi-totalité pendant la durée des travaux,
- Le skate-park ne sera donc pas accessible,
- Le biotope sera sans doute fermé au public durant l'été 2023, et le Lac pourrait être vidé de son eau pour les besoins du chantier en raison de son impact sur le niveau de la nappe phréatique.

L'accès à la zone de loisirs se fera par le chemin de la Digue (Chemin des Preras).

La municipalité est toujours dans l'attente des précisions sur l'organisation du chantier. Des solutions, lorsqu'elles seront possibles, seront proposées aux socio-professionnels occupant le secteur. Les responsables de toutes les activités dont l'organisation habituelle sera perturbée par ces travaux seront contactés par les services municipaux pour évoquer les contraintes liées à la construction de la gare ainsi que les propositions de relocalisation qui pourraient être envisagées.

Une communication plus précise sera publiée pour informer l'ensemble des administrés lorsque le planning du chantier sera connu.

MAISON DE SANTÉ

Comme vous avez pu le constater, la construction de la maison médicale avance bien, la livraison du bâtiment est toujours prévue pour le second semestre de l'année prochaine.

D'ici là, les trois médecins associés au projet, les Docteurs CURET, KLEIBER et TISSOT sont installés dans le cabinet médical de la commune du Monêtier-les-Bains.

Vous pouvez dès à présent les consulter avant leur installation dans les locaux du Pontillas.

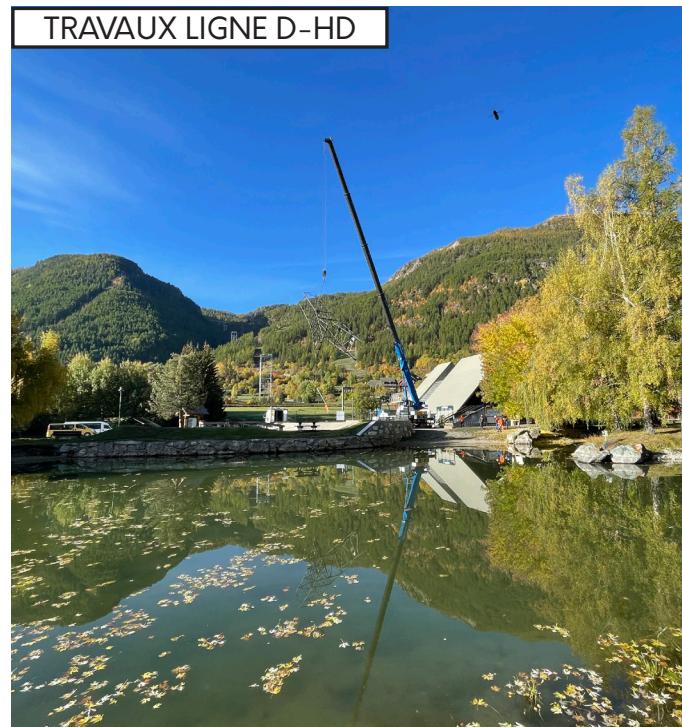
En effet, le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de la commune de La Salle les Alpes devient un projet de MSP multisites afin de permettre l'exercice des trois médecins retenus par la commune de La Salle les Alpes et les futurs médecins qui seraient intéressés par le projet dans les locaux mis à disposition par les deux municipalités. La collaboration de nos deux collectivités (à l'image de ce qui est fait pour d'autres sujets) vise à proposer une offre de soins pérenne et adaptée aux habitants et visiteurs de nos territoires respectifs.

Pour toute information concernant le cabinet, vous pouvez consulter sa page Facebook ou son site internet aux adresses suivantes :

cabinet-medical.mozellosite.com

www.facebook.com/Cabinet-Médical-Monêtier-les-bains-Serre-Chevalier-Vallée-103325962630487/

TRAVAUX LIGNE D-HD



↓ Dépose ligne de haute tension

LE SOUTIEN AUX AGRICULTEURS

L'agriculture de montagne est un héritage historique. Tant que l'économie de subsistance était nécessaire, l'activité se maintenait car elle ne subissait pas de concurrence, mais aujourd'hui, les exploitations se font de plus en plus rares dans nos territoires alpins. Pour ces raisons, la collectivité intervient pour favoriser le maintien de cette activité.

LES ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ SONT MULTIPLES :

• Pâturages

La commune met à disposition des éleveurs des pâturages communaux. Elle réalise des diagnostics pastoraux afin d'évaluer, gérer et préserver la ressource en herbe. L'objectif est d'obtenir un bon équilibre entre les besoins des animaux et l'offre fourragère afin de maintenir la biodiversité de ces milieux et garantir leur pérennité.

• Aides financières et matérielles

La collectivité est intervenue l'été dernier, en pleine sécheresse, pour aider les éleveurs locaux à acheter du fourrage. La maigre récolte de foin ne leur permettait pas de répondre aux besoins de leurs troupeaux.

La commune fournit également du matériel pour que les agriculteurs réalisent des travaux sur leurs installations en altitude.

• Travaux sur les cabanes pastorales

Cucumelle

Installation de l'eau à l'intérieur, pose d'un évier avec robinetterie et meuble de rangement.

Installation de toilettes sèches

Cabane du Piré

Changement de l'installation électrique (générateur solaire) et installation d'un chauffe-eau solaire

Installation toilettes sèches

Cabane St Joseph

Installation d'une nouvelle cabane (ancienne cabane restaurée) sous le col du Granon avec réfection totale du toit. Les aménagements intérieurs sont prévus en 2023.





Cabane du Piré



Camion de fourrage
11 tonnes livrées par la mairie

Cabane St Joseph



Rénovation appartement

L'appartement du Grand Près a été intégralement refait (hors isolation et chauffage), permettant d'améliorer son confort et sa fonctionnalité :

- Tous les sols et murs,
- Salle de bain (meubles, douche), carrelage, faïence,
- Cuisine : changement des meubles,
- Aménagement : plaques de cuisson, four, frigo, table, chaises, canapé convertible et vaisselle



DOMAINE SKIABLE



Comme vous avez pu le constater dans les médias locaux, sur les réseaux sociaux ou en échangeant avec les acteurs qui travaillent sur le domaine skiable, l'un des sujets les plus prégnants en ce début de saison a été la remise en question des tarifs spéciaux des forfaits de remontées mécaniques en faveur des "gens du pays".

Cette évolution des pratiques a été amorcée par des contrôles de gestion effectués par la Chambre Régionale des Comptes Auvergne-Rhône-Alpes dans certaines stations de Savoie et de Haute Savoie.

En effet, les remontées mécaniques étant un service public à caractère industriel et commercial, le principe d'égalité des usagers doit s'appliquer. Ce principe constitutionnel qui régit le fonctionnement des services publics, implique que toutes les personnes se trouvant placées dans une situation identique à l'égard du service rendu doivent être régies par les mêmes règles. Ainsi, toute discrimination tarifaire, non justifiée, est interdite. En d'autres termes, le critère géographique ne peut être retenu pour défendre un tarif préférentiel.

Le juge administratif a progressivement remis en question ces tarifs spéciaux par diverses décisions de justice. En Savoie, le préfet a publié une circulaire le 5 juillet 2022 rappelant le régime juridique de ce service public essentiel pour l'économie de nos stations et sommant les collectivités de faire évoluer leurs pratiques, sans délai.

Cependant, pour Monsieur le Maire et les élus de la commune, il est essentiel de maintenir un accès à la pratique du ski pour nos jeunes (élèves, collégiens, lycéens et étudiants).

C'est ainsi que les élus du Syndicat Intercommunal pour la Gestion de l'Eclairage et des Domaines d'hiver et d'été de Serre Chevalier (SIGED), regroupant les communes de La Salle les Alpes et du Monêtier-les-Bains en lien avec SCV

Domaine Skiable et les autres communes de la station ont décidé de maintenir pour cette saison un tarif spécial à 50 € pour les jeunes scolarisés de 6 à 20 ans et domiciliés sur nos communes.

Par ailleurs, la municipalité poursuit sa politique sportive notamment de soutien à la pratique du ski afin de favoriser les vocations dans ce secteur activité :

- Prise en charge des 50 € pour les élèves du groupe scolaire Louis Taravellier, les collégiens et lycéens ;
- Maintien du coût de 50 € pour les étudiants jusqu'à 20 ans ;
- Participation de 150 € pour les étudiants de 21 à 25 ans et prise en charge de la différence entre le coût du forfait saison adulte auquel cette dernière catégorie est soumise et la participation demandée.

Une solution plus pérenne est à l'étude pour maintenir des conditions d'accès similaires à celles qui sont mises en œuvre actuellement. En outre, cela aura pour conséquence une hausse significative du montant de la charge budgétaire pour la collectivité lorsque ce tarif spécial sera supprimé pour les jeunes de 6 à 20 ans.

De plus, pour conserver une solution abordable pour les habitants permanents, Monsieur le Maire a proposé à SCV Domaine skiable de créer un nouveau forfait qui donne la possibilité de skier pendant toute la saison en dehors des vacances scolaires. Ce nouveau produit peut répondre aux attentes de certains d'entre vous pour un coût limité.

Enfin, à ces changements se sont malheureusement rajoutées les évolutions liées à la crise énergétique. Face à l'ampleur du contexte inflationniste et son impact pour la gestion du domaine skiable, le SIGED a été contraint d'adopter une grille tarifaire soumise à une surtaxe énergétique provisoire.

AU FIL DES JOURS

→ DÉNEIGEMENT

FAVORISER LE BON DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

En hiver si les premières neiges font la joie de notre station de ski, elles peuvent également vite s'avérer gênantes avant la fin des opérations de déneigement. Avec environ 20 km de voirie communale auxquels il faut ajouter le linéaire de l'ensemble des cheminements piétons et des parkings, les agents municipaux s'activent pour vous permettre de circuler dans les meilleures conditions possibles.

Les services techniques gardent tout l'hiver un œil rivé sur la météo et peuvent, si besoin, mobiliser le personnel et les véhicules spéciaux pour déneiger les axes routiers et piétons de la Commune :

Déneigement mécanique :

9 engins et véhicules (1 chasse-neige, 2 chargeurs, 1 tractopelle, 2 saleuses, 1 fraise et 2 camions pour l'évacuation)

Déneigement manuel :

4 agents + une fraise

Toutefois, si la municipalité prend en charge l'entretien des routes et trottoirs publics, les particuliers ont le devoir de déneiger devant leur porte.

VOUS POUVEZ FACILITER LE TRAVAIL

DES ÉQUIPES MUNICIPALES

EN RESPECTANT LES CONSIGNES SUIVANTES :

- **Portez une attention particulière à la signalisation temporaire.** Pendant le chargement de la neige, le stationnement dans les rues ou les parkings concernés est interdit durant certaines périodes. Une signalisation est mise en place 48h avant le début des opérations. Assurez-vous de la respecter !
- **Participez à l'effort collectif** en assurant au plus tôt le déneigement des trottoirs et accès aux droits de votre propriété.
- **Ne stationnez pas durant la nuit dans une rue municipale si cela est possible.** Si vous disposez d'un garage, rentrez votre voiture. D'une part vous n'aurez pas à la déneiger ou à enlever le givre, d'autre part, vous facilitez le passage des engins de déneigement.
- **Ne déposez pas de neige** provenant d'une entrée privée ou d'un stationnement sur une rue ou un trottoir municipal.
- **Évitez d'entasser la neige** dans les caniveaux, cela empêche les écoulements au moment de la fonte de neige.
- **Privilégiez, si vous le pouvez, de mettre la neige sur votre terrain**, cela l'enrichira et facilitera le déneigement du domaine public.



RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable de la commune comprend d'une part l'unité de distribution du chef-lieu, la plus importante, et d'autre part les unités de distribution d'altitude (restaurants d'altitude, hameaux d'altitude, page).



LE RÉSERVOIR DE VILLENEUVE EST ÉQUIPÉ D'UNE CUVE CIRCULAIRE DE 1 000 M³ SEMI-ENTERRÉE COMPRENANT UNE RÉSERVE INCENDIE DE 280 M³.

RÉSERVOIR DE VILLENEUVE

Le réseau du chef-lieu est entièrement maillé, ce qui a l'avantage d'offrir à l'eau différents cheminements possibles pour arriver à un même point de livraison, cette configuration permet ainsi de maintenir la distribution de l'eau en cas de rupture de canalisation.

Les eaux distribuées sur le chef-lieu sont traitées par rayon UV et par chloration, ce système de traitement permet d'avoir une eau de qualité toute l'année sur la commune. En 2021, sur les 25 analyses bactériologiques réalisées pour le compte de l'Agence Régionale de Santé (ARS), aucune n'a révélé de non-conformité.

Le volume de production d'eau pour l'année 2021 était de 289 360 m³, soit l'équivalent de 116 piscines olympiques ! Aussi, grâce à la sensibilisation des usagers et à l'évolution des pratiques ce volume a diminué de 41% entre 2014 et 2021 alors que sur la même période le nombre d'abonnés a lui augmenté de 13%.

1 Recherche de micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux de type Escherichia Coli, Entérocoques, bactéries Coliformes,... Les analyses effectuées portent également sur d'autres éléments (dureté, nitrates, fluor, pesticides).

AU TOTAL LE RÉSEAU DESSERT 1 096 ABONNÉS ET COMPREND 32 KM LINÉAIRES DE CANALISATION.

Le réseau du chef-lieu comprend 8 captages, situés à une altitude entre 1 590 m et 2 100 m, qui alimentent 3 réservoirs :

Villeneuve : 1 000 m³
Bessey : 2 x 100 m³
St Joseph : 500 m³

À une époque où l'eau se rarifie, l'excellence de notre réseau nous permet d'éviter le gaspillage de cette ressource essentielle pour la vie.

ANNÉE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Volume Produit (m ³)	492 847	552 067	344 539	402 334	348 194	376 678	349 405	289 360

La commune est très attentive au bon fonctionnement de son réseau sur lequel veillent quotidiennement les agents très compétents du service de l'eau. Des campagnes de recherche de fuites sont organisées chaque année, suivies de travaux de renouvellement de canalisations fuyardes ou vétustes. Ces travaux sont souvent réalisés par le personnel communal à l'exception des chantiers d'ampleur confiés à des entreprises extérieures.

Ces investissements nous permettent d'avoir un excellent rendement sur le réseau, établi à 90% en 2021 (différence entre le volume produit et le volume consommé) qualifié « d'excellent » par les données de comparaison de l'Agence de l'Eau.

La valeur et l'évolution de cet indicateur sont le reflet de la politique d'entretien du réseau et de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

ANNÉE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Rendement %	60%	52%	78%	76%	81%	88%	81%	90%

À VOS PAPILLES



Crêpes au roquefort selon "Mimile"

INGRÉDIENTS POUR LA PÂTE

- 150 g de farine,
- 100 g de beurre,
- 3 œufs,
- 1 pincée de sel,
- 1 demi-litre de lait

La pâte à crêpes...

- Mettre la farine et le sel dans un saladier, casser les œufs, puis mélanger avec un fouet jusqu'à obtention d'une pâte bien lisse.
- Incorporer peu à peu le lait froid et le beurre fondu.
- Battre vigoureusement cette pâte qui doit être assez liquide.
- Laisser reposer au moins une heure
- Faire cuire les crêpes assez fines et pas trop grasses

Sauce pour tartiner les crêpes...

- Dans une casserole, mélanger à feu doux le beurre fondu, la farine, ajouter le lait froid, le poivre. Mélanger jusqu'à ébullition (faire comme une béchamel épaisse) et laisser refroidir.
- Écraser le roquefort avec de la sauce bien froide, la crème épaisse, tartiner les crêpes, les rouler comme une quenelle.
- Placer les crêpes dans un plat à gratin.
- Recouvrir avec une béchamel liquide, vous pouvez mettre le reste de la sauce avec laquelle vous avez tartiné les crêpes.
- Ajouter un peu de roquefort et napper les crêpes.
- Enfourner et laisser gratiner 5 à 10 minutes au four à 200°C

INGRÉDIENTS

- 100 g de farine
- 150 g de roquefort
- 1 demi-litre de lait
- 150 g de crème épaisse
- du gruyère râpé,
- un peu de poivre, et 80 g de beurre

ACTUS DE VOTRE COMMUNE EN QUELQUES CLICS

 www.lasallelesalpes.net

 [lasallelesalpes](#)

 [lasallelesalpes](#)

NOUVELLE ANNÉE



NOUVELLE IDENTITÉ



LE NOUVEAU RÉSEAU DE TRANSPORT

Communauté de Communes du Briançonnais

04.92.20.47.10

Plus d'informations sur

monaltigo.fr

